

## L'Essentiel pour votre veille en droit social

Le droit social exige une veille attentive, législative, réglementaire et jurisprudentielle, tant les textes et décisions sont abondants et fréquents dans cette matière.

Voici quelques outils et sites sur lesquels appuyer votre veille. Il n'est pas possible d'être exhaustif sur ce domaine, toutes les semaines de nouvelles ressources arrivent sur Internet. Cette première sélection rassemble ce que les adhérents de notre association utilisent le plus souvent. Pour avoir des informations précises sur ces sources, il existe un site d'orientation publique dont l'usage est plus que recommandé : le Jurisguide <https://jurisguide.fr/>

### SOURCES OFFICIELLES

#### Pour les textes :

Le site du ministère du Travail et notamment les **fiches pratiques**, les **guides** et les **questions/réponses** régulièrement actualisés éclairent des questions d'actualité comme l'index de l'égalité (<https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/egalite-professionnelle-discrimination-et-harcelement/indexegapro>)

Vous les retrouverez ici : <https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/>

Ils abordent des questions concrètes aussi diverses que les contrats de travail, l'épargne salariale, le règlement intérieur ou encore le règlement de conflits collectifs ou individuels...

Ils sont déclinés sous différents aspects du droit social : droit du travail, dialogue social, emploi et insertion, formation professionnelle, santé au travail, retraite.

**Le Code du travail numérique** <https://code.travail.gouv.fr/?source=widget> présente des synthèses de questions de droit social et permet d'identifier rapidement les références des articles du code du travail applicables à votre question.

Le site de référence en matière réglementaire reste [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr) qui permet la consultation et les recherches sur les codes officiels (code du travail, code de la sécurité sociale, code de commerce...), les travaux préparatoires de textes législatifs (avec renvoi vers les sites de l'Assemblée nationale et du Sénat), les circulaires, les conventions collectives, les accords d'entreprise. Pour les conventions collectives, une page de Legifrance est consacrée au Bulletin Officiel des Conventions Collectives <https://www.legifrance.gouv.fr/liste/bocc>.

Le **BOSS** ou **Bulletin officiel de la sécurité sociale** permet de surveiller la publication de circulaires, décrets et arrêtés dans ce champ du droit social <https://boss.gouv.fr/portail/accueil.html>

L'**URSSAF** dispose de plusieurs outils de diffusion notamment un site internet avec un profil entreprises <https://www.urssaf.fr/portail/home/entreprise-espace.html> et un fil twitter @urssaf.

Pour les circulaires de l'**Assurance maladie**, le portail AMELI comporte un volet réglementaire : <https://assurance-maladie.ameli.fr/pages-d-informations-legales/circulaires-assurance-maladie>.

L'**INRS** (Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles) propose une veille réglementaire accessible ici : <https://www.inrs.fr/header/actualites-juridiques.html> et publie des revues dont certains articles sont en accès libre, notamment sur la réforme des services de santé et de prévention au travail.



Le site Service public tient un suivi de jurisprudence qui peut se révéler utile <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/liste-jurisprudence>, on peut aussi visiter régulièrement les actualités où on trouvera des commentaires sur les évolutions normatives en droit du travail et au droit social <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites>.

#### Pour la jurisprudence :

La **Lettre de la chambre sociale de la Cour de cassation** bimensuelle publiée sur le site de la Cour : [www.courdecassation.fr/publications/lettre-de-la-chambre-sociale/ndeg13-janvierfevrier-2022/page-de-garde](http://www.courdecassation.fr/publications/lettre-de-la-chambre-sociale/ndeg13-janvierfevrier-2022/page-de-garde) est une sélection très utile d'arrêtés de la chambre sociale et de cours d'appel.

La chambre sociale propose également un **podcast** mensuel **La sociale Le mag'** d'une demi-heure : [www.courdecassation.fr/publications/la-sociale-le-mag-podcast/ndeg4-fevrier-2022/ecoutez-la-sociale-le-mag](http://www.courdecassation.fr/publications/la-sociale-le-mag-podcast/ndeg4-fevrier-2022/ecoutez-la-sociale-le-mag).

Ces deux outils permettent de prendre connaissance des arrêts les plus cruciaux parmi les nombreuses décisions rendues en droit social.

A noter que l'Open data de la jurisprudence permet depuis le 21 avril 2022 d'accéder à de nombreux arrêts de Cours d'appel en droit social sur le site **Judilibre** de la Cour de cassation <https://www.courdecassation.fr/acces-rapide-judilibre>.

**Legifrance** comporte aussi toujours un grand nombre de décisions de la Cour de cassation et des cours d'appel.

## OUTILS GRATUITS

Les éditions Francis Lefebvre proposent **La Quotidienne**, une lettre d'actualité gratuite, dont l'édition du vendredi propose une très utile sélection des arrêts de la chambre sociale<sup>1</sup>.

Les éditions Tissot tiennent une page d'actualité gratuite en droit social et droit du travail <https://www.editions-tissot.fr/actualite>, informations à retrouver sur son compte twitter @EditionsTissot.

Les fils twitter **@florencemehrez**, **@Q\_chatelier**, créés par des journalistes en droit social, sont très précieux pour suivre l'actualité.

Les publications d'avocats en droit social sur twitter permettent d'être rapidement informés sur les publications de lois, décrets et la jurisprudence : **@Maitre\_Bauer**, **@CapstanAvocats**, **@FGAvocats** pour le cabinet Flichy Grangé

Les Blogs d'avocats spécialistes sont aussi des sources de commentaires doctrinaux précieux pour comprendre textes et décisions : <https://www.lexplicity.fr/category/droit-social/>, [www.barthelemy-avocats.com/nos-actualites/articles/](http://www.barthelemy-avocats.com/nos-actualites/articles/) ou encore [philippotavocats.fr/](http://philippotavocats.fr/)

L'agrégateur libre de fils RSS **Nouvelles.droit.org** met à votre disposition une synthèse des évolutions récentes de ces sites et comptes twitter <https://nouvelles.droit.org/Th%C3%A9matiques-Social> ainsi qu'une surveillance des modifications du code du travail <https://nouvelles.droit.org/ucoms/feed/202>. La création d'un compte est gratuite sur ce site, et met à votre disposition un outil de recherche parcourant ses 230 fils RSS et comptes twitter suivis. On peut enregistrer et modifier des thèmes de veille, un message est envoyé dans les 12h si une nouvelle information passe par un fil et « matche » avec un thème déclaré.

Le **Village de la Justice** a rassemblé sur une section de son site les derniers articles publiés en droit social et du travail <https://www.village-justice.com/articles/Espace-Droit-Social,51> Il faut signaler la présence de dossiers spéciaux dont celui consacré à la COVID, la veille du Village a été d'un grand secours au plus fort de la crise sanitaire et même après <https://www.village-justice.com/articles/veille-legale-reglementaire-sur-crise-sanitaire-covid-etat-droit>.

## OUTILS PAYANTS

Tous les éditeurs juridiques proposent une veille en droit social qu'il est possible de paramétrer pour votre veille personnalisée.

La **Veille permanente Éditions législatives** permet de couvrir tant le droit social dans ses aspects individuels et collectifs, que la santé et la sécurité et la gestion RH. Le groupe de presse numérique [www.aefinfo.fr](http://www.aefinfo.fr) propose une rubrique Social/RH très réactive sur la jurisprudence et permet de se procurer des projets de textes, lorsque ceux-ci sont encore en stade de la consultation des partenaires sociaux.

**Lexbase**, éditeur « pure player », publie et commente de nombreux articles et décisions de cours d'appel en droit social depuis la création du site en 1998. Une revue hebdomadaire est consacrée au droit social (*Lexbase social*). Par ailleurs, on peut programmer des veilles normatives ou jurisprudentielles sur ce site.

**Liaisons sociales** et les publications **Lamy Wolters Kluwer** (la **Jurisprudence Sociale Lamy**, la **Semaine Sociale Lamy**) sont également incontournables.

La **Revue fiduciaire** est également une source très précieuse pour les praticiens du droit social, qu'ils soient juristes ou RH.

Enfin, les revues suivantes sont des sources doctrinales de référence :

- La **Semaine juridique édition Social** chez **LexisNexis**,
- Le **Bulletin Joly Travail** (ex Cahiers sociaux du Barreau de Paris) de **Lextenso** ;
- **Droit social** et la **Revue de droit du travail** (une des rares revues à proposer une chronique de droit comparé) chez **Dalloz**.

Date de rédaction : 5 mai 2022

**Michèle Bourgeois**  
Vice-présidente de **Juriconnexion**  
Juriste-Documentaliste -Compagnie de Saint-Gobain

**Jean Gasnault**  
Administrateur **Juriconnexion**  
Directeur de la SAS **La Loi des Ours** - veilleur free lance

**Juriconnexion**

<sup>1</sup> - À noter qu'une page du Village de la Justice fait le point sur toutes les actualités gratuites proposées par les éditeurs <https://www.village-justice.com/articles/tour-horizon-des-sites-veille-juridique-usage-des-professionnels-droit,28273.html>